

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2025-241
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : FINANCES
LOCALES

Sous matière :
SUBVENTIONS

OBJET :
DEMANDE DE
SUBVENTIONS
POUR LE
MONUMENT AUX
MORTS

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE
DU : 10 SEPTEMBRE
2025

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 10 SEPTEMBRE
2025

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU
23 SEP. 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du mercredi 17 septembre 2025
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène
GIRAL, François DEMANGEOT, Bernard GRIMAUD, Nicole
CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline
RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte
BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL, Denis
BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel
RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Agnès
SOULIER, Bruno PERLES, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH,
Christian, Nadia IMEDJADJ.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Préscillia GRANIER donne pouvoir à Bernard GRIMAUD,
Régine SURRE donne pouvoir à Bruno PERLES,
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Michel
RATABOUIL,
Delphine SANTINI donne pouvoir à Sabine CHABERT,
Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Philippe GREFFIER,
Béranger SERRES donne pouvoir à Agnès SOULIER.

Absents : Karole CAFFIER, Zohra KUFEL, Gérard
MONDRAGON, Christian WINTERHALTER.

Secrétaire : Audrey GAIANI.

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil Municipal que le monument aux Morts situé rue de Dunkerque, a été inauguré en date du 27 septembre 1925 en présence du Ministre de la guerre André MAGINOT. Cette œuvre fut réalisée par le sculpteur Jean Baptiste MALACAN installé à Castelnaudary. Il rend hommage aux soldats morts lors des guerres de 1870, de la première et seconde guerre mondiale, de la guerre d'Indochine et d'Algérie. Le souvenir de 373 soldats morts pour la France est immortalisé dans la pierre.

Pour célébrer les 100 ans de sa réalisation, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du ravalement du monument confié à une entreprise, pour un montant de 11 185.92€ HT.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

SOLLICITE une subvention auprès de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre, de la fondation Ligne Maginot et du Souvenir Français.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

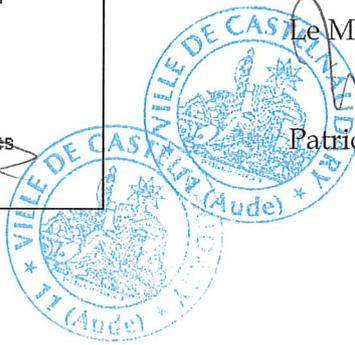
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

| |
|--|
| Ampliation faite le 23 SEP. 2025 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 22 SEP. 2025 Par publication le : 23 SEP. 2025 Par délégation, Le Directeur Général des Services Nicolas NAYRAL |
|--|

Castelnaudary, le 17 septembre 2025

Le Maire,

Patrick MAUGARD



| |
|---|
| Envoyé en préfecture le 22/09/2025 Reçu en préfecture le 22/09/2025 Publié le 23 SEP. 2025 ID : 011-211100763-20250917-DB2025241-DE |
|---|